



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Turenne Investissement SCA**

# Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2007

*Turenne Investissement Société en commandite par actions*

29-31, rue Saint Augustin - 75002 PARIS

*Ce rapport contient 5 pages*

Référence : GS-081-3



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Turenne Investissement Société en commandite par actions**

Siège social : 29-31, rue Saint Augustin - 75002 Paris

Capital social : € 8 285 330

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

### **Conventions autorisées au cours de l'exercice**

En application de l'article L. 226-10 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **1 Avec les sociétés Turenne Capital Partenaires et TCP Gérance 1 en présence de Turenne Investissement**

- Personne concernée :

M .François Lombard (Président de la société Turenne Capital Partenaires et Gérant de la société TCP Gérance 1).

- Nature et objet :

Un contrat de conseil établi entre TCP Gérance 1 et Turenne Capital Partenaires en présence de Turenne Investissement a été autorisé préalablement par le conseil de surveillance de votre société le 9 octobre 2006. Selon les termes de ce contrat, Turenne Capital Partenaires s'engage à apporter à TCP Gérance 1 ses conseils et son assistance portant sur la gestion de l'activité de votre société.

Ce contrat a fait l'objet d'un avenant le 27 octobre 2006 qui a été adopté à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2006.

- Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux dispositions statutaires la société TCP gérance a facturé à votre société au titre de sa gestion un montant hors taxes de 156 558,62 HT €.

En rémunération des prestations fournies, Turenne Capital Partenaires recevra de TCP Gérance 1 des honoraires d'un montant forfaitaire égale à 95% HT de la rémunération hors taxes qui sera perçue par TCP Gérance 1 au titre de ses fonctions de gérant de Turenne Investissement.

## **2 Avec Turenne Capital Partenaires, agissant pour le compte des différents fonds qu'elle gère.**

- Personne concernée :

M. François Lombard (Président de la société Turenne Capital Partenaires et Gérant de la société TCP Gérance 1).

- Nature et objet :

Un contrat de Co - investissement établi avec Turenne Capital Partenaires, agissant pour le compte des différents fonds qu'elle gère, a été autorisé préalablement par le conseil de surveillance de votre société le 9 octobre 2006. Ce contrat signé le 9 octobre 2006 a fait l'objet de précisions par un avenant du 27 octobre 2006 pour se conformer aux demandes de l'AMF et au code de déontologie de l'AFIC. Il détermine les règles de co -investissement avec les fonds gérés par Turenne Capital Partenaires.

- Modalités :

Les pourcentages de co-investissement de Turenne Investissement aux cotés du FCPI Développement Innovation 3 et du FIP Hexagone Croissance 1 gérés par Turenne Capital Partenaires sont les suivants :

	Pourcentage d'investissement par Turenne Investissement			
	A compter			
Co – Investissement Avec :	Du jour de l'introduction en bourse	28 février 2007	30 aout 2007	15 novembre 2007
le FCPI	84,3%	84,3%	87%	85%
Le FIP	58 %	33,6%	43%	43%
Le FIP et le FCPI	52 %	31,6%	40%	40%

**3 Avec la société Tronchet Associés , Les FCPI Jet Innovation 1 , Jet Innovation 2 , Jet Innovation 3 , Développement et Innovation , Développement et Innovation 2 , UFF Innovation 4 et le FIP Hexagone Croissance 1 , représentés par leur société de gestion Turenne Capital Partenaires**

- Personne concernée :

M. François Lombard (Président de la société Turenne Capital Partenaires et Gérant de la société TCP Gérance 1).

- Nature et objet :

Un contrat de cession de participations avec la société Tronchet Associés , Les FCPI jet innovation 1, Jet Innovation 2, Jet Innovation 3, Développement et innovation , Développement et Innovation 2 , UFF Innovation 4 et le FIP Hexagone Croissance 1, représentés par leur société de gestion Turenne Capital Partenaires préalablement autorisé par le conseil de surveillance de votre société le 9 octobre 2006 a été signé à la même date.

Les différentes sociétés se sont engagées à céder à votre société des titres WH Holding et SGM, le nombre définitif des titres WH Holding cédés ne devant pas représenter plus de 25% de la situation nette comptable de Turenne Investissement à la date de réalisation.

Le prix de cession a été établi sur la base du rapport de l'expert indépendant le cabinet Aplitec en date du 22 septembre 2006.

• Modalités :

Le tableau ci après récapitule les cessions intervenues, acquises par votre société.

Sociétés	Nature des titres	Nombre	Montant en €
SGM	Actions	6 275	1 349 376
	Obligations convertibles	1 580 603	1 343 513
	Intérêts courus		28 122
WH	Actions	1 380 622	2 595 569
	Obligations convertibles	675 075	675 075
	OBSA	1 065 117	1 065 117
	BSA A et C	125 632	130 656
	Intérêts courus		134 057

Paris La Défense, le 25 février 2008

KPMG Audit  
 Département de KPMG S.A.



Guy Stievenart  
 Associé